

Vendredi 9 mai 2014

M. les Maires de Gif-sur-Yvette, Orsay et Saint-Aubin,

Un membre de notre collectif citoyen a vu mardi, dans le secteur de Supelec, l'avis d'enquête publique préalable à l'autorisation de réaliser les travaux au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de la ZAC de Moulon sur vos trois communes, du 2 juin au 5 juillet 2014.

M. le commissaire enquêteur estimera peut-être nécessaire l'organisation d'une réunion publique, mais en tout état de cause, notre collectif vous demande, si ce n'est pas le cas et si vous ne les avez pas déjà programmées, de bien vouloir en organiser une dans chacune de vos communes pour que l'information des citoyens puisse être suffisante pour participer à l'enquête publique.

Les documents sont en effet très conséquents, et sans l'aide d'un premier balayage, les citoyens auront du mal à lire, comprendre, digérer suffisamment les centaines de pages, le tout en un délai aussi court, pour faire une contribution à l'enquête publique qui soit intéressante pour le bien commun, avec, pourquoi pas, des contre-propositions, voire des propositions. Il nous semble que cet effort de pédagogie est complètement dans le rôle des élus et vous remercions d'avance de ce que vous pourrez organiser pour que cet outil démocratique qu'est l'enquête publique soit vraiment mis à la portée des citoyens.

Avec nos salutations citoyennes,

Le collectif Moulon 2020

PS: nous mettons en copie les élus minoritaires de votre commune de façon à les informer de notre démarche et nous mettons cette lettre sur notre site: <http://moulon2020.jimdo.com/>, sur lequel nous publierons également vos réponses.